

<https://www.francetransactions.com/impots/calcul-tmi-2013.html>



CALCUL de TMI 2013 (Taux Marginal d'Imposition)

- À IMPÔTS -



Date de mise en ligne : jeudi 13 mai 2021

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Qu'est-ce que le TMI ?

Le taux marginal d'imposition (TMI) est le taux d'imposition appliqué aux revenus situés dans la plus haute tranche d'imposition (cf [barème des impôts 2013](#)).

Pourquoi déterminer son TMI ?

Depuis 2013, les revenus des placements à [taux fixe](#) ([livrets épargne](#), [compte à terme](#), obligations, etc.), tout comme les dividendes, sont soumis à l'imposition sur le revenu, selon la taux marginal d'imposition le plus élevé du contribuable. Connaître son TMI permet donc d'estimer son revenu net, impôts déduits, avant d'investir. Retrouvez tous les détails sur la [fiscalité de l'épargne](#).

Calcul de TMI

Détermination de votre TMI 2014 applicable sur vos revenus 2013.

Détermination de votre TMI applicable pour l'année 2014

[calcul impot] Revenu net fiscal 2013 (hors retraite) : Euros ?

[calcul impot] Pensions de retraites et rentes 2013 : Euros ?

[calcul impot] Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans : ?

[calcul impot] Nombre d'enfants à charge : ?

[calcul impot] Nombre de parts du foyer fiscal : ?

Veillez laisser ce champ vide :

[Calcul en cours...]

⚠ TMI et Taux moyen d'imposition : A ne pas confondre



Ne pas confondre TMI et taux moyen d'imposition © stock.adobe.com

Le TMI (taux marginal d'imposition) n'est pas à confondre avec le taux moyen d'imposition. Ce dernier taux moyen correspond au taux d'imposition global sur vos revenus, il est purement indicatif.

L'imposition sur les revenus étant progressive, le seul taux réellement utile à connaître est le TMI. Il permet de savoir combien d'euros sont à verser pour 100 Euros supplémentaire de revenus. Par exemple, avec un TMI de 30%, 100 Euros de revenu supplémentaire génèrent 30 Euros d'impôts à payer en plus.

Plafonnement du quotient familial : un effet considérable !

Dés lors que l'avantage fiscal lié à une demi-part fiscal atteint le plafond, 1 500 Euros pour 2013, le TMI (Taux Marginal d'Imposition) peut passer la tranche du barème supérieur ! En effet, dans ce cas, chaque euro supplémentaire est imposable comme si la ou les demi-part(s) supplémentaire(s) n'existait(ent) pas, puisque le plafond s'applique...

Post-scriptum :NO_PUB